



Arbre gênant dans résidence

Par **lugoma**, le **21/05/2008** à **17:07**

Bonjour

J'habite dans une résidence privée il n'y a ni syndic ni association rien, (j'ai appris que c'était privé car le maire veut qu'on lui cède la voirie pour construire au bout de la résidence) les maisons datent de 1973.

Mon problème est que derrière mon jardin, il y a un bouleau qui me gêne car d'une part les feuilles et le pollen... tout tombe dans mon jardin et surtout l'été à cette période de l'année je ne peux plus ouvrir mes fenêtres car tout rentre à l'intérieur, mais ce qui me gêne c'est que mes enfants ou du moins 2 de mes enfants sont allergiques ce qui fait que c'est très gênant car à la période du pollen ils ne peuvent même pas profiter de mon jardin. De plus cet arbre m'empêche d'avoir correctement la télé. La mairie me répond que ce n'est pas de leur ressort.

J'aimerais savoir qui est donc compétent pour abattre cet arbre?

Ma petite voisine qui est âgée de 80 ans et également très ennuyée et pour les mêmes raisons que moi.

Merci de vos réponses

Sincères salutations